



Municipalité d'Henryville

BUREAU DU SERVICE DES INCENDIES

AVIS IMPORTANT AUX CITOYENS

INSPECTION DES BORNES D'INCENDIE ET EAU ROUGEÂTRE

vendredi le 16 octobre 2015

EN CAS DE PLUIE TORRENTIELLE, POURRA ÊTRE REPORTÉE À MARDI LE 20 OCTOBRE 2015

Entre **8 h et 17 h**, la compagnie *Aqua Data*, mandatée par la municipalité d'Henryville, effectuera une inspection complète des bornes d'incendie sur tout son territoire de la municipalité afin de s'assurer de bien respecter les normes de sécurité en cas d'incendie.

En quoi consistent les travaux ?



À l'aide d'un système de miroirs, *Aqua Data* vérifie le mécanisme de fonctionnement de la borne d'incendie, mesure la pression d'eau et détermine, s'il y a lieu, les priorités d'intervention. Tout cela vise la sécurité en cas d'incendie.

Conséquemment, il peut y avoir une baisse de pression d'eau accompagnée ou non d'une coloration rougeâtre (rouille). Cela peut occasionner certains désagréments dont des taches sur les tissus. **Il n'y a toutefois aucun danger pour la santé.**

Que faire en cas d'eau rouillée ?



La municipalité d'Henryville vous conseille d'ouvrir les robinets d'eau froide et de laisser écouler jusqu'à ce que l'eau devienne incolore (environ 15 minutes).

Comme il s'agit d'une opération d'envergure sur tout le territoire urbain de la municipalité, il se peut que votre eau soit rouillée à divers intervalles.

Nous vous recommandons d'effectuer le lavage de tissus et de la vaisselle en dehors des heures mentionnées ci-haut.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec l'hôtel de ville en composant le 450-346-4106.

La municipalité d'Henryville est désolée des inconvénients causés par ces travaux nécessaires au maintien de la qualité du service et vous remercie de votre compréhension.